



Communiqué

Soixantième anniversaire des Accords d'Evian

Il y a soixante ans, les Accords d'Evian instaurent le cessez-le-feu après huit années d'une guerre cruelle, et ouvrent la voie à l'auto-détermination en Algérie, que 75 % des Français avaient approuvée par référendum. Pour ceux qui fondèrent l'Association France Algérie, cette date demeure décisive. La guerre d'Algérie allait prendre fin et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes s'imposait.

Beaucoup de dispositions des Accords d'Evian n'ont pas été respectées par la suite. Des violences se sont poursuivies au-delà du 19 mars 1962. Mais cette date marque le tournant capital, celui qui permit la naissance de l'Algérie indépendante.

Soixante ans après, tous ceux qui sont attachés à la relation franco-algérienne, n'oublient pas ce texte majeur : « la formation, à l'issue de l'autodétermination d'un État indépendant et souverain » en choisissant « la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France ».

Cette espérance demeure. Demain comme hier, dans la tourmente de la mondialisation, ou face aux défis en Méditerranée, une relation constructive entre la France et l'Algérie, fondée sur des rapports d'égalité et des projets communs, est indispensable pour nos deux peuples. En tous domaines, l'Association France Algérie entend y contribuer.

Paris, le samedi 19 mars 2022

Arnaud MONTEBOURG
Président de l'Association France Algérie

Jean Louis LEVET
Délégué Général de France Algérie